

# Le Cruiser s'ajoute au frelon pour menacer les ruches de 2010

## APICULTURE

Les professionnels s'inquiètent de l'autorisation du Cruiser pour la campagne 2009-2010

La nouvelle est tombée mardi soir. Le ministère de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche autorise l'insecticide Cruiser 350 pour traiter les semences de maïs contre le Taupin. Et ce, pour la campagne 2009-2010. Une autorisation assortie tout de même d'une réserve : « Compte tenu des inquiétudes exprimées par plusieurs syndicats professionnels apicoles au cours de ces dernières années, l'autorisation délivrée est limitée à une durée d'un an et devra faire l'objet d'une nouvelle évaluation de l'Afsa (1) avant d'être renouvelée », annonce ce service de communication du ministère.

Une réserve qui n'empêche pas les apiculteurs d'être vent debout : « C'est la catastrophe, d'autant qu'il y a un nouvel insecticide qui vient de sortir, le Proteus. Bayer vient d'en obtenir l'homologation », lâche Christian Giraudet, président du syndicat apicole départemental qui a déjà combattu le Gaucho, le Régent avant de militer contre le Cruiser et bientôt con-

tre le Proteus. À chaque fois les mêmes causes et les mêmes effets : protéger les cultures contre les insectes parasites entraîne une hausse de la mortalité chez les abeilles qui viennent butiner, notamment le colza.

### Un automne à frelons

Cette menace s'ajoute donc à celle de plus en plus prégnante du frelon asiatique qui a d'ores et déjà élu domicile dans le département. L'anormale douceur de cet automne l'a maintenu longtemps en activité et il a poursuivi sa procréation, ce qui laisse augurer une vaste multiplication de cette espèce en 2010. Par ailleurs, ce n'est pas la réponse ministérielle parue au Journal Officiel du 12 novembre qui a rassuré les apiculteurs.

Le ministre écrivant notamment : « l'espèce n'est pas impliquée dans un nombre élevé d'accidents graves en Asie... Les données actuelles ne semblent pas dénoter une augmentation des piqûres d'hyménoptères dans les départements colonisés par le frelon... L'inscription sur la liste nationale des espèces invasives par le ministère chargé de l'écologie est en cours... Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus large sur la gestion des espèces exogènes invasives et de leurs impacts éventuels ». En attendant, les colonies



Un nid de frelons.

PHOTO JACQUES LAVERGNE

d'abeilles ont subi une attaque en règle des frelons. Ces nids étant souvent très haut placés et les apiculteurs pas équipés pour les atteindre et se protéger des piqûres, les propriétaires ignorent comment s'en débarrasser.

(1) - Agence française pour la sécurité sanitaire des aliments.